

LES VARIANTES DE L'ÉDITION HETZEL DE LA CHARTREUSE DE PARME

Takaki, Nobuhiro
Faculty of Humanities, Kyushu University

<http://hdl.handle.net/2324/1956495>

出版情報 : H.B. Revue internationale d'études stendhaliennes. (20), pp.325-336, 2016. Eurédit
バージョン : published
権利関係 :



LES VARIANTES DE L'ÉDITION HETZEL DE LA CHARTREUSE DE PARME

Dans un précédent article nous avons soulevé une question sur l'identification des variantes contenues dans l'édition Hetzel de *La Chartreuse de Parme*¹. Notre attention a été attirée par le témoignage de Romain Colomb qui en avait établi le texte : « *La Chartreuse* a donc été réimprimée telle quelle sauf, cependant, de légères corrections faites par Beyle, dans les dix premières pages du 1^{er} volume (le 26 février 1842), vingt-cinq jours avant sa mort². » Ces « légères corrections » ne se trouvant pas précisément comme telles dans les trois exemplaires annotés, dits Chaper, Royer et Lingay-Hazard, dont l'auteur s'est servi pour la refonte, on peut supposer naturellement l'existence d'« un autre exemplaire » non identifié dans lequel il les a consignées³. Certes, le romancier mentionne lui-même un exemplaire inconnu et quelques corrections dans une missive qu'il a adressée à Colomb le 20 mai 1840 : « J'ai reçu *la Chartreuse*, tout au mieux. Tu auras reçu les recorections⁴. » Mais il nous paraît invraisemblable qu'il s'agisse des mêmes rectifications auxquelles le cousin de Stendhal s'est référé plus tard, lors de la publication posthume du roman en 1845. L'écart chronologique entre elles est si manifeste qu'il oblige à distinguer les unes des autres. Quant à la date des « légères corrections » que spécifie nettement l'exécuteur testamentaire de l'écrivain, on ne trouve aucune preuve indubitable qui permettrait de contester son témoignage.

En outre, entre les deux dates, 20 mai 1840 et 26 février 1842, la refonte du texte s'est opérée non sans péripéties qui ont obligé l'auteur à réviser ses objectifs, de sorte qu'on peut songer aujourd'hui à une *Chartreuse* en trois volumes, ainsi qu'à une autre version façonnée selon les suggestions de Balzac. Nous nous proposons dans un premier temps de donner un aperçu de l'évolution des remaniements du texte, de façon à mettre en relief les circonstances propres aux deux époques où les corrections en question ont été consignées.

*
* *

En novembre 1839, Stendhal, fidèle à son habitude de relecture de ses propres ouvrages, entreprit d'abord la refonte du texte sur l'exemplaire interfolié Chaper, « en vue d'une éventuelle seconde édition ⁵ ». Pourtant, en juin de l'année suivante, une idée germa dans son esprit, comme le suggère une note écrite dans l'exemplaire interfolié du *Rouge et le Noir* – l'exemplaire du fonds Bucci : « 10 et 11 juin 1840, quoique *thinking* un peu *to Earlin[e]*, cartons pour la page 130, tome I, de *la Chartreuse*. J'annonce les personnages, mais, inconvenient, peut-être un chapitre ; peut-être [il] faudra faire un carton d'une page ⁶. » La correction du texte par un « carton » signifie non une nouvelle édition, mais une réimpression du texte original ou du texte précédemment publié ⁷. En d'autres termes, Stendhal projette à cette époque une modification du texte pour un nouveau tirage de l'édition princeps, plus précisément, pour son troisième tirage ⁸. Compte tenu de la proximité chronologique, il ne faudrait pas exclure la possibilité que les « recorections » mentionnées dans la lettre du 20 mai 1840 relèvent du remaniement provisoire effectué dans le cadre d'une réimpression de l'édition originale éventuellement envisagée.

Pour le carton de la page 130 du premier tome, Stendhal rédigea, en juin 1840, un fragment intitulé « Épisode Warney, Rassi, etc. » Mais ce texte est demeuré à l'état de brouillon même en septembre ⁹. Quoiqu'il n'avancât pas dans son travail, son intention de faire procéder au troisième tirage muni du carton demeure. Il note dans l'exemplaire Chaper : « Ici le grand carton qui annonce Rassi, Riscara et un peu le Prince et son Ministre le C[om]te Mosca. J'abrège ce carton. CV^a, le 19 sept [embre] 1840 ¹⁰. » C'est l'article de Balzac paru dans la *Revue parisienne* du 25 septembre 1840, « Études sur M. Beyle (Frédéric Stendhal) [*sic*] », qui orienta Stendhal, le 15 octobre, vers une révision foncière du texte en vue d'une deuxième édition. Recourant à un autre exemplaire interfolié dit Royer, il a entrepris la refonte du texte, en envisageant point par point les amendements suggérés par le célèbre romancier, notamment celui qui consistait à abrégier le début du roman.

Cette nouvelle tentative de correction, on le sait, tourna court. Malgré l'enthousiasme qu'il a montré pour ce projet, Stendhal éprouve, au début de février 1841, un regret amer à l'idée d'altérer le texte primitif, d'où sa décision de laisser intacte la partie de Milan que Balzac lui avait conseillé de supprimer. Il a biffé au crayon – on ne sait quand, mais sans doute postérieurement – ce memento inscrit au premier folio du premier volume, « Ms. arrangé par déférence pour les avis de M. de Bal[zac] », qui marque la naissance de l'exemplaire Royer, et, au-dessous de cette phrase, il a consigné : « Revenu à l'ordre primitif en février 1841 ¹¹. » Il paraît indéniable qu'il a renoncé à poursuivre le travail de modification conseillé par son confrère, mais est-ce réellement la fin de ses méandres ? Quoiqu'il eût pro-

céder, exécutant la décision prise par amour de « ce temps-là ¹² » et reprenant l'exemplaire Chaper au lieu de l'exemplaire Royer, à la rectification durant le mois de février 1841, Stendhal interrompit le travail de refonte dès le mois de mars et écrivit à Balzac, le 4 avril, afin de lui demander de récupérer chez Colomb sa longue lettre de remerciement qu'il lui avait adressée en octobre 1840, et une « *Chart[reuse]* parsemée de pages blanches qui demande vos réflexions ¹³ ». Comportement contradictoire, d'autant plus que, dans cette lettre où il exprime sa reconnaissance, Stendhal témoigne de sa soumission volontaire à un des conseils principaux de Balzac, comme le prouvent ses trois brouillons. Dans chacun d'eux, Stendhal formule presque la même phrase, pour dire qu'il a réduit à quatre ou cinq les cinquante-quatre premières pages du roman ¹⁴. Cette missive, expédiée le 30 octobre de l'année précédente ¹⁵, devait rester chez Colomb à qui Stendhal avait confié le soin de la remettre à Balzac, mais son cousin n'a pas pu prendre contact avec le destinataire qui entourait de mystère son domicile.

Incompréhensible en apparence, la volte-face de Stendhal s'explique sans doute par l'altération accidentelle de sa santé. Il a été victime d'une attaque d'apoplexie le 15 mars 1841, et depuis cette date sa santé est compromise, comme il le relate à son ami Domenico Fiore le 5 avril, le lendemain du jour où il a écrit à Balzac : « Je me suis aussi colleté avec le néant ; c'est le passage qui est désagréable, et cette horreur provient de toutes les niaiseries qu'on nous a mises dans la tête à trois ans.// Ne dites rien à Colomb, j'avais l'intention de ne rien écrire ; mais je crois à l'intérêt que vous me montrez. Donc, migraines horribles pendant six mois ; puis, quatre accès du mal que voici :// Tout à coup j'oublie tous les mots français. – Je ne puis plus dire : *Donnez-moi un verre d'eau*. Je m'observe curieusement ; excepté l'usage des mots, je jouis de toutes les propriétés naturelles de *l'animal*. Cela dure huit à dix minutes ; puis, peu à peu, la mémoire des mots revient, et je reste fatigué ¹⁶. » Il avait déjà souffert des mêmes symptômes, mais cette fois ils sont plus alarmants ¹⁷. Son état de santé ne lui permet plus, du moins pendant un certain temps, de procéder au travail d'écriture comme avant : « Je suis, quatre ou cinq fois par jour, sur le point d'étouffer ; mais le dîner me guérit à moitié et je dors bien. J'ai fait cent fois le sacrifice de la vie, me couchant, croyant fermement ne pas me réveiller. Une lettre de trois lignes à écrire me donne des étourdissements ¹⁸. » On comprend que dans ces conditions il ait une vision pessimiste de son avenir. Pour reprendre l'expression de V. Del Litto, « l'idée de la mort le hante ¹⁹ ». Le 19 avril, il adressa à Fiore un adieu anticipé : « j'espère bien en revenir. Mais enfin, je veux vous faire mes adieux, pour le cas où cette lettre serait *l'ultima*. Je vous aime réellement et il n'y a pas foule.// Adieu, prenez gaiement les événements ²⁰. »

Cet inquiétant état de santé nous permet de comprendre, comme l'a pertinemment signalé M. Crouzet, le pourquoi des efforts déployés par Stendhal afin de consulter, à nouveau, l'oracle de Balzac : ce n'est rien d'autre que l'« ultime précaution » pour « le perfectionnement posthume ²¹ » de son

chef-d'œuvre. Il aurait voulu lui demander de l'aide pour peaufiner le texte en vue d'une deuxième édition, ou bien confier à ses soins, le cas échéant, cette mise au point. Il a visiblement perdu la force et la conviction nécessaires et suffisantes pour contrôler la correction de *la Chartreuse*, travail dont l'accomplissement s'était d'ailleurs heurté, selon la remarque judicieuse de V. Del Litto, « à des difficultés insurmontables ²² » en raison des amendements qui foisonnaient depuis deux ans.

À peine sorti de l'état d'impuissance dans lequel il s'est trouvé, Stendhal ne s'est pas remis à la refonte de *la Chartreuse*. Dans sa lettre du 28 mai 1841, il paraissait impatient, demandant à son cousin si Balzac emportait la « *Chartreuse* avec papier blanc ²³ ». C'est finalement le 15 juillet de la même année qu'il a apporté quelques fort menues corrections sur son exemplaire interfolié, celui où est conservée la partie de Milan. La reprise de la refonte s'expliquait sans doute par les circonstances dans lesquelles il se trouvait alors : n'ayant obtenu aucune réponse de la part de Balzac ²⁴, il aurait éprouvé une déception profonde, vers la mi-juillet, et renoncé, cette fois définitivement, à recueillir les avis de l'auteur de *La Comédie humaine* pour une deuxième édition du roman.

Dans la conjoncture où il ne pouvait plus espérer l'aide de son confrère, Stendhal devait se résoudre, au bout du compte, à corriger tout seul le texte du roman pour une deuxième édition. Hypothèse ni gratuite ni négligeable, si l'on tient compte de la probabilité qu'il ait pris soin d'emporter non seulement l'exemplaire interfolié Chaper, mais aussi ses autres exemplaires annotés, lorsqu'il est parti en congé le 21 octobre 1841 pour se faire soigner à Paris. On sait que ses exemplaires particuliers ont tous été légués à Louis Crozet, son ami d'enfance et de jeunesse ²⁵. Or, de qui ce dernier les a-t-il reçus ? À propos de leur provenance, Crozet fait une allusion révélatrice dans sa lettre à Colomb du 10 avril 1844 : « Mareste m'avait parlé d'une édition complète. Si vous vous décidez pour ce parti, il serait nécessaire, je crois, que je vous fisse le renvoi de quelques volumes que vous m'avez adressés il y a longtemps et qui contenaient des corrections pour de nouvelles éditions, notamment pour *La Chartreuse de Parme* ²⁶. » Il ne s'agit de rien de moins que des exemplaires d'auteur trouvés lors de la mort de Stendhal dans son dernier logement parisien, exemplaires dont Crozet précise qu'ils lui avaient été tous expédiés par l'exécuteur testamentaire, à savoir Colomb.

En revanche, les exemplaires particuliers laissés par Stendhal en Italie ne sont pas parvenus à Grenoble après sa mort, c'est-à-dire l'exemplaire annoté d'*Armance* et celui du *Rouge et le Noir*. C'est là un indice décisif pour déterminer la provenance des exemplaires annotés de *la Chartreuse*. Donato Bucci, le meilleur compagnon de Stendhal à Civitavecchia, s'est chargé de vendre ses livres laissés, soit à Rome, soit à Civitavecchia, et d'envoyer à Crozet tous les manuscrits et documents personnels du romancier ²⁷, mais il n'a pas suffisamment prêté attention aux ouvrages de son défunt ami. Parmi les exemplaires d'auteur parsemés de notes et de correc-

tions, il n'a privilégié que « le 2^e vol [ume] des *Promenades* relié avec du papier blanc et corrigé pour une 2^e édition ²⁸ ». D'autre part, Colomb ne s'est point soucié des livres conservés par Bucci. Il lui écrit le 15 mai 1844 : « Vous avez fait tout ce qui était humainement possible pour tirer le meilleur parti de ce que notre ami possédait à Civita-Vecchia ; ne prenez aucun souci des livres invendus, et disposez-en comme vous le jugerez convenable. Quant à me les expédier, il n'y faut pas songer ; ce serait des frais en pure perte. Les *Promenades* sont, cependant, un livre curieux et bien fait ; je pensais que les libraires de Rome seraient enchantés d'en avoir quelques exemplaires à bon marché ; voilà comme de loin on juge les choses ²⁹ ! » Il faut souligner que, parmi ces « livres invendus », figurent l'exemplaire annoté du *Rouge et le Noir* et celui d'*Armance*.

Dans leur correspondance, les exemplaires annotés de *la Chartreuse* ne sont jamais évoqués. Sont-ils hors de leurs préoccupations ? Assurément, dans l'éventualité où Colomb les a déjà trouvés à Paris, tandis que Bucci ignorait leur existence. Ajoutons que dans l'inventaire des livres que le romancier conservait à Rome et qui fut établi peu de temps après sa mort, le 12 avril 1842, ne figure pas *la Chartreuse*, alors que ses autres œuvres sont mentionnées ³⁰.

Voilà les faits sur lesquels nous nous fondons pour dire que tous les exemplaires de *la Chartreuse* dont a hérité Crozet sont ceux retrouvés par Colomb dans l'hôtel de Nantes, à Paris, après le décès de leur propriétaire, le 23 mars 1842. On peut en induire que, se résignant à procéder seul à la refonte du texte, Stendhal a dû juger nécessaire de les emporter lors de son départ pour Paris en octobre 1841. Il voulait sans aucun doute profiter de son congé pour avancer son travail, en se référant aux corrections qu'il avait consignées dans ses propres exemplaires. Prime évidemment l'exemplaire Chaper ; néanmoins, l'autre exemplaire interfolié, l'exemplaire Royer, n'avait pas moins de valeur, bien que Stendhal ait renoncé à suivre les conseils de Balzac. On ne peut rejeter l'hypothèse selon laquelle Stendhal aurait envisagé d'adopter le texte intitulé « Épisode Warney, Rassi, etc. » transcrit dans cet exemplaire. À ses yeux, chaque exemplaire a sa raison d'être pour ce nouvel essai de correction, en un sens, synthétique.

Toutefois, sa santé déclinant, Stendhal ne put atteindre son objectif. Il entama le travail de refonte le 18 janvier 1842 et n'y revint que par intermittence. La mort a interrompu ce travail à son tout début. Il n'a apporté que des corrections minimales sur l'exemplaire Chaper, notamment dans les cinquante premières pages du tome premier, ce qui confirme son renoncement à une édition à laquelle Balzac aurait mis la main.

Dans cette perspective, replaçons les « légères corrections » relevées par Colomb dans l'édition Hetzel de *la Chartreuse*, afin d'en saisir toute la signification et la portée. Selon ce que Colomb a affirmé à Balzac, elles avaient été « faites par Beyle, dans les dix premières pages du 1^{er} volume (le 26 février 1842), vingt-cinq jours avant sa mort ». Il faut examiner son témoignage avec prudence et sous un autre angle. Aussi tenterons-nous de

comparer ces « légères corrections » à leurs variantes contenues notamment dans l'exemplaire interfolié Chaper, en nous référant également au texte de l'édition originale ³¹.

Voyons d'abord les variantes dans le premier paragraphe de l'*Avertissement*. Au même passage qu'il a supprimé dans l'exemplaire Chaper, Stendhal a tracé une croix au crayon dans l'exemplaire Royer.

C'est dans l'hiver de 1830 et à trois cents lieues de Paris que cette nouvelle fut écrite ; ainsi aucune allusion aux choses de 1839.

Bien des années avant 1830, dans le temps où nos armées parcouraient l'Europe, [...] [AD, t. I, p. 1]

C'est dans l'hiver de 1830 et à trois cents lieues de Paris que cette nouvelle fut écrite ; ainsi ~~aucune allusion aux choses de 1839~~.

Bien des années avant 1830, dans le temps où nos armées parcouraient l'Europe, [...] [CH, t. I, p. 1]

C'est dans l'hiver de 1830, et à trois cents lieues de Paris, que cette nouvelle fut écrite. Bien des années auparavant, dans le temps où nos armées parcouraient l'Europe, [...] [H, p. 1]

L'intention qui a présidé à la suppression de la phrase « ainsi aucune allusion aux choses de 1839 » dans l'exemplaire Chaper est manifeste : cette phrase ne sera plus nécessaire pour une deuxième édition bien postérieure à 1839, l'année où parut l'édition originale. Dans l'édition Hetzel, on relève la même suppression que dans l'exemplaire Chaper, mais il existe une différence entre les deux, une nuance dans la formulation : « Bien des années auparavant ». Est-ce un indice qui prouve l'antériorité de la correction apportée à l'exemplaire interfolié par rapport à la variante de l'édition posthume ?

L'exemple suivant concerne également l'*Avertissement* :

[...] Padoue, charmante ville d'Italie ; le séjour s'étant prolongé, nous devînmes amis. [AD, t. I, p. 1]

ville où l'on s'amuse [CH, t. I, p. 1] ³²

Padoue, ville heureuse, dont les habitans [sic] songent au plaisir et ne haïssent guère. 20 janvier [18] 42 [CH, t. I, Face p. 2]

Padoue, ville heureuse, aimable, dont le plaisir fait la seule affaire et où l'on oublie de haïr. 21 janvier [18] 42 [CH, t. I, Face p. 2]

[...] Padoue, ville heureuse où, comme à Venise, le plaisir est la grande affaire et ne laisse pas le temps d'être indigné contre le voisin. Le séjour s'étant prolongé, le chanoine et moi nous devînmes amis. [H, p. 1]

Ce qui est remarquable, ce sont les deux dates inscrites dans les variantes de l'exemplaire Chaper, car elles montrent que Stendhal n'a retouché ce

passage qu'en janvier 1842, après avoir renoncé à suivre les conseils de Balzac. La version de l'édition Hetzel, plus soignée dans l'expression, nous paraît postérieure à celles de l'exemplaire Chaper. On peut induire de ce rapprochement que cette variante publiée par Colomb résulte du remaniement effectué par l'auteur en 1842 et qu'elle n'a rien à voir avec les « recorections » mentionnées dans sa lettre du 20 mai 1840. Cela peut être confirmé par un autre exemple :

[...] je ne trouverai guère de soirées comme celle-ci, et pour passer les longues heures du soir je ferai une nouvelle de votre histoire. [AD, t. I, p. 2]

maisons [CH, t. I, p. 2]³³

J'ai l'idée d'en faire une nouvelle, à l'exemple du vieux conteur Bandello qui croirait faire un crime en négligeant les circonstances vraies de l'histoire qu'il raconte...³⁴ [18] 42 [CH, t. I, p. 2]

J'ai l'idée de faire une nouvelle de ce que vous me racontez. À l'exemple du vieux conteur Bandello³⁵, je ne négligerai aucune des circonstances vraies qui m'ont intéressé dans votre histoire. 21 janvier [18] 42 [CH, t. I, Face p. 2]

À l'exemple du vieux conteur Bandello, je me garderai bien d'oublier toutes ces circonstances qui m'ont intéressé dans votre nouvelle (← histoire)³⁶. [CH, t. I, Face p. 3]

je me garderai bien d'oublier de négliger toutes ces circonstances parce que je suis attaché à votre historien³⁷. [CH, t. I, Face p. 3]

[...] je ne trouverai guère de maison comme celle-ci, et pour passer les longues heures du soir je ferai une nouvelle de la vie de votre aimable duchesse Sanseverina. J'imiterai votre vieux conteur Bandello, évêque d'Agen, qui eût cru faire un crime de négliger les circonstances vraies de son histoire ou d'en ajouter de nouvelles. [H, p. II]

On constate également que la révision de ce passage date de janvier 1842. Recourant à l'exemplaire Chaper, Stendhal a écrit, le 21 janvier, une variante, sans doute la première, sur le feuillet blanc faisant face à la page 2, puis, il en a noté deux autres au verso de ce même feuillet. Ensuite, il a réécrit une autre variante dans la marge du feuillet imprimé, soit la page 2. Comme la version de l'édition Hetzel est plus développée et plus détaillée que les variantes de l'exemplaire Chaper, il est hors de doute qu'elle a été rédigée postérieurement à celles-ci.

Après l'*Avertissement*, nous envisagerons, dans les premières pages de l'exemplaire Chaper, les corrections qui correspondent aux variantes dans l'édition Hetzel.

Au Moyen âge, les Lombards républicains avaient fait preuve d'une bravoure égale à celle des Français, et ils méritèrent de voir leur ville entièrement rasée par les empereurs d'Allemagne. [AD, t. I, p. 8]

Au Moyen âge, les Lombards républicains avaient fait preuve d'une bravoure égale à celle des Français, (← étaient braves) et ils méritèrent de voir leur ville entièrement rasée par les empereurs d'Allemagne. [*CH*, t. I, p. 8]

Lombards républicains forcenés [*CH*, t. I, p. 8]

... Français, aussi méritèrent-ils de voir [18] 42 [*CH*, t. I, p. 8]

Au Moyen âge les Lombards étaient braves et méritèrent de voir... Monza. Depuis... [*CH*, t. I, Face, p. 8]

Au Moyen âge les Milanais étaient braves comme les Français de la Révolution et méritèrent... [*CH*, t. I, Face, p. 8]

Au Moyen âge, les Milanais étaient braves comme les Français de la révolution, et méritèrent de voir leur ville entièrement rasée par les empereurs d'Allemagne. [*H*, p. 69]

C'est également en 1842 que Stendhal a commencé le remaniement de ce passage, comme le suggère sa datation. Il l'a corrigé d'abord sur la page imprimée, et l'a élaboré ensuite sur le feuillet blanc qui lui fait face. Naturellement, la variante de l'édition Hetzel peut se situer à la fin de ce processus de la retouche, comme cet autre exemple :

[...] il fallait aimer la patrie d'un amour réel et chercher les actions héroïques. [*AD*, t. I, p. 9]

[...] il fallait aimer la patrie d'un amour réel et chercher les actions héroïques. [*CH*, t. I, p. 9]

il fallait aimer quelque chose d'un amour réel et savoir dans l'occasion exposer sa vie. [*CH*, t. I, Face, p. 9]

il fallait aimer quelque chose d'une passion réelle et savoir dans l'occasion exposer sa vie. [18] 42. Approuvé. [*CH*, t. I, Face, p. 9]

[...] il fallait aimer quelque chose d'une passion réelle, et savoir dans l'occasion exposer sa vie. [*H*, p. 70]

Le processus de correction est évident, ainsi que l'époque approximative où l'auteur l'a mené à bien. L'indication « 42. Approuvé » atteste que la deuxième variante écrite sur le feuillet blanc est considérée par l'auteur comme définitive, et ce qui compte davantage, c'est le fait que cette variante est exactement identique à celle de l'édition Hetzel, à la ponctuation près. Aussi peut-on affirmer de façon convaincante que ces corrections apportées au texte de l'exemplaire Chaper précèdent la variante de l'édition Hetzel.

L'exemple suivant témoigne également d'un processus de révision d'un passage :

On était plongé dans une nuit profonde par la continuation du despotisme jaloux de Charles-Quint et de Philippe II ; on renversa leurs statues, et tout à coup l'on se trouva inondé de lumière. [*AD*, t. I, p. 9]

On-était-plongé (← Les Milanais étaient plongés) dans une nuit profonde par la continuation du despotisme jaloux de Charles-Quint et de Philippe II ; on renversa leurs statues (↓ élevées dans la Piazza dei Mercanti) et tout-à-coup l'on-se-trouva-inondé (← l'on fut inondé) de lumière. [*CH*, t. I, p. 9]

leurs statues élevées dans la Piazza dei Mercanti [18] 42 [*CH*, t. I, Face p. 9]

Par la continuation du despotisme jaloux de Charles-Quint et de Philippe II, les Lombards étaient plongés dans une nuit profonde ; ils renversèrent leurs statues, et tout à coup ils se trouvèrent inondés de lumière. [*H*, p. 70]

On retrouve là encore la datation de l'année 1842, ce qui conforte notre hypothèse sur la chronologie de la refonte menant aux variantes de l'édition Hetzel. Quant au processus de correction, nous pourrions le reconstituer comme suit : Stendhal n'a finalement pas adopté l'ajout du détail, « élevées dans la Piazza dei Mercanti », noté dans l'exemplaire Chaper ; toutefois, il a gardé et développé un autre élément modifié au même moment. Il avait remplacé d'abord « On » par « Les Milanais », et enfin par « les Lombards » lorsqu'il a fait « de légères corrections ». Probablement s'est-il alors avisé de la pertinence qu'il y avait à substituer le pronom personnel « ils » à « on ».

Un dernier exemple offre un cas un peu particulier dans la mesure où il diffère des précédents :

[...] avec quatre magnifiques régiments de grenadiers hongrois. La liberté des mœurs était extrême, mais la passion fort rare ; d'ailleurs, outre le désagrément de devoir tout raconter au curé, sous peine de ruine même en ce monde, le bon peuple de Milan était encore soumis à certaines petites entraves monarchiques qui ne laissaient pas que d'être vexantes. [*AD*, t. I, p. 9]

[...] avec quatre magnifiques régiments de grenadiers hongrois. La liberté des mœurs était extrême (← 5 février 41 / Les mœurs étaient voluptueuses et faciles), mais la passion fort rare ; d'ailleurs, outre le désagrément de devoir tout raconter au curé, sous peine de ruine même en ce monde, le bon peuple de Milan était encore soumis à certaines petites entraves monarchiques qui ne laissaient pas que d'être vexantes. [*CH*, t. I, p. 9]

Les mœurs étaient d'une telle liberté que les passions n'avaient pas le temps de naître. D'ailleurs [18] 42 [*CH*, t. I, p. 9]³⁸

La licence des mœurs était extrême [*CH*, t. I, Face p. 9]

[...] avec quatre magnifiques régiments hongrois. La licence des mœurs était extrême, mais les passions fort rares. Outre le désagrément de devoir tout raconter aux curés, les Milanais de 1790 ne savaient rien désirer avec force. Le bon peuple de Milan était encore soumis à certaines petites entraves monarchiques qui ne laissaient pas que d'être vexatoires. [*H*, p. 70]

Les premières retouches remontent au 5 février 1841, au moment même où Stendhal s'est converti à la composition primitive de *la Chartreuse*, en écartant l'exemplaire interfolié Royer. Il n'a repris l'amendement de ce passage qu'après un an de suspension. En 1842, il a d'abord conçu une version discursive (« Les mœurs étaient d'une telle liberté que les passions [...] »), mais en fin du compte, il a réécrit une autre variante concise dans l'espace marginal du feuillet blanc : « La licence des mœurs était extrême ». On retrouve celle-ci dans le texte de l'édition Hetzel, ce qui nous permet de supposer que l'auteur l'a choisie plus tard, tout en modifiant la phrase qui lui succède : « [...] aux curés, les Milanais de 1790 ne savaient rien désirer avec force ».

*
* *

À travers les analyses des corrections qui correspondent aux variantes de l'édition Hetzel, on constate une particularité chronologique de la modification : c'est en 1842 (excepté le dernier exemple), après avoir définitivement renoncé à suivre les avis de Balzac, que Stendhal, se servant de l'exemplaire Chaper, a entrepris le remaniement de tous les passages en question. Mais les substitutions faites par l'écrivain dans la dernière année de sa vie et leurs variations publiées par son cousin ont un rapport plus étroit et plus significatif que celui de la simple coïncidence chronologique. On aperçoit entre eux une sorte de lien causal, une modification progressive et irréversible qui permet de supposer un processus d'écriture. Visiblement, les variantes de l'édition Hetzel peuvent se situer postérieurement au travail de refonte mené par Stendhal avec l'exemplaire Chaper dès l'année 1842. Il n'y a pas de plus indiscutable confirmation de cette hypothèse que le témoignage de Colomb qui n'a retenu, dans l'édition posthume de *la Chartreuse*, que « de légères corrections faites par Beyle, dans les dix premières pages du 1^{er} volume (le 26 février 1842), vingt-cinq jours avant sa mort ».

Pourquoi ce choix trop limité alors que Colomb pouvait consulter presque tous les exemplaires annotés de *la Chartreuse* ? À cette singulière énigme nous proposons une explication plausible : Colomb était informé de l'intention particulière de Stendhal dans les corrections en question. Vraisemblablement, l'écrivain entreprit de procéder, le 26 février, à la mise au point ultime de la copie pour une deuxième édition du roman, en se référant aux rectifications antérieurement effectuées dans ses propres exemplaires. L'ayant appris ou s'en étant aperçu, son exécuteur testamentaire sans doute privilégié les « légères corrections » en les retenant dans l'édition posthume de *La Chartreuse de Parme*, comme une trace précieuse et indiscutable, au moins pour lui, de la dernière volonté de son ami.

Nobuhiro TAKAKI
Université du Kyushu (Japon)

NOTES

1. Voir Nobuhiro Takaki, « Énigmes autour des exemplaires personnels de *La Chartreuse de Parme* », *HB, revue internationale d'études stendhaliennes*, n° 19, 2015, p. 299-300.

2. Stendhal, *Correspondance générale*. Édition Victor Del Litto avec la collaboration d'Elaine Williamson, de Jacques Houbert et de Michel-E. Slatkine, Paris, Librairie Honoré Champion, 6 vol., 1997-99, t. VI, p. 753. Cette lettre adressée par Colomb à Honoré de Balzac le 31 janvier 1846 a été publiée pour la première fois par J. Houbert en 1996. Henri Martineau n'a donc pas pu la consulter. Voir Jacques Houbert, « Autour d'un anniversaire : une lettre inédite de Romain Colomb à Balzac », *Le Courrier Balzacien*, n° 62, 1996-1, pp. 31-38.

3. Voir Stendhal, *Correspondance générale, op. cit.*, t. VI, p. 753, n. 2.

4. *Ibid.*, t. VI, p. 347.

5. Voir Victor Del Litto, « Préface », dans Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Exemplaire interfolié Chaper. Préface, transcription et notes par Victor Del Litto, Paris, Cercle du livre précieux, 3 vol., 1966, t. III, p. 11.

6. Stendhal, *Journal*, in *Œuvres intimes*. Édition établie par Victor Del Litto, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2 vol., 1981-1982, t. II, p. 391. Voir V. Del Litto, « Marginalia inédits. I. L'exemplaire interfolié de "Rouge et Noir" », *Stendhal Club*, n° 76, 15 juillet 1977, repris dans *Une somme stendhalienne*, Paris, H. Champion, 2002, II, p. 1177.

7. Il s'agit d'un terme d'imprimerie : « Feuillet imprimé après coup, et destiné à remplacer dans un volume un passage défectueux ou à modifier. » Paul Robert, *Le grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Deuxième édition entièrement revue et enrichie par Alain Rey, Paris, Le Robert, 9 vol., 1985, t. II, p. 381.

8. Selon la précision de M. Crouzet, « les mille deux cents exemplaires sont épuisés à la mi-avril 1839 ; l'éditeur fournit un deuxième tirage ». Il s'agit donc ici d'un troisième tirage. Michel Crouzet, « Préface » in Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Édition critique contenant les notes et additions de Stendhal. Texte établi à partir de l'édition originale, présenté et annoté par M. Crouzet, Orléans, Editions Paradigme, 2007, p. LXVII.

9. Voir Victor Del Litto, « Corrections et additions inédites pour la deuxième édition de *La Chartreuse de Parme* », *Stendhal Club*, n° 31, 15 avril 1966, p. 220 ; repris dans *Une somme stendhalienne*, éd. cit., I, pp. 635-664.

10. Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Exemplaire interfolié Chaper, *op. cit.*, t. III, p. 65.

11. Del Litto, art. cité, p. 200.

12. Stendhal, *La Chartreuse de Parme*. Exemplaire interfolié Chaper, *op. cit.*, t. III, p. 51. Stendhal note au chapitre II : « Je trouve que cette introduction engage mieux le cœur. Il est vrai que je suis amoureux de ce temps-là. »

13. Stendhal, *Correspondance générale, op. cit.*, t. VI, pp. 462-463.

14. *Ibid.*, t. VI, pp. 400, 407 et 409.

15. Dans un petit feuillet placé avant la deuxième version, Stendhal indique la date d'envoi de sa lettre à Balzac : « La réponse part le 30 oct[obre] [18]40 », *ibid.*, t. VI, p. 414.

16. *Ibid.*, t. VI, p. 463.

17. Voir Michel Crouzet, *M. Myself ou la vie de Stendhal*. Nouvelle version, Paris, Kimé, 2012, p. 676-680 ; voir également Philippe Berthier, *Stendhal. Vivre, écrire, aimer*, Paris, Éditions de Fallois, 2010, pp. 455-456.

18. Stendhal, *Correspondance générale, op. cit.*, t. VI, p. 466.

19. Victor Del Litto, *La vie de Stendhal*, Paris, Éditions du Sud, 1965, p. 314.

20. Stendhal, *Correspondance générale, op. cit.*, t. VI, p. 469.

21. Crouzet, *M. Myself ou la vie de Stendhal, op. cit.*, p. 679.

22. Voir Del Litto, « Préface » in Stendhal, *La Chartreuse de Parme, op. cit.*, t. III,

p. 26.

23. Stendhal, *Correspondance générale*, *op. cit.*, t. VI, p. 477.

24. Voir Nobuhiro Takaki, « Une lettre d'outre-tombe : Balzac et l'édition Hetzel de *La Chartreuse de Parme* », *HB, revue internationale d'études stendhaliennes*, n° 18, 2014, pp. 355-368.

25. Voir Del Litto, « Préface » in Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, *op. cit.*, t. III, pp. 27 ; voir aussi V. Del Litto, art. cité, p. 198 ; voir également Jacques Houbert, « *La Chartreuse Hazard retrouvé* », *Stendhal Club*, n° 137, 15 octobre 1992, p. 73.

26. Stendhal, *Correspondance générale*, *op. cit.*, t. VI, pp. 702-703.

27. Voir *ibid.*, t. VI, pp. 652-653.

28. *Ibid.*, t. VI, p. 662.

29. *Ibid.*, t. VI, p. 706.

30. *Ibid.*, t. VI, pp. 614-619.

31. Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, par l'auteur du *Rouge et le Noir*, Paris, Ambroise Dupont, 2 vol., 1839 ; Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de Beyle, par M. Colomb ; suivie d'une étude littéraire sur Beyle, par M. de Balzac, et d'une lettre inédite de l'auteur en réponse à ce travail, Paris, J. Hetzel, 1846 [1845]. Nous recourons aux abréviations suivantes pour désigner l'édition originale, l'édition Hetzel et l'exemplaire Chaper : *AD*, *H* et *CH*. Pour ce dernier, nous nous référons au texte reproduit, aux variantes et aux repentirs transcrits par V. Del Litto dans son édition publiée au Cercle du livre précieux en 1966. Les variantes consignées sur un papier blanc interfolié se distinguent des autres par le mot « Face » précédant le numéro de la page imprimée qui lui fait face. Pour signaler la rature des mots ou des passages, nous avons recours à la biffure. Quant aux ajouts ou aux remplacements, nous les mettons entre parenthèses, indiquant les premiers par la flèche (↘) et les secondes par la flèche (←).

Dans l'exemplaire Royer et l'exemplaire Lingay-Hazard, on ne trouve pas de modifications qui correspondent aux variantes que renferme l'édition Hetzel. Pour quelques-unes d'entre elles, aucune correction ne leur correspond dans l'exemplaire Chaper. Nous les indiquons ci-dessous :

[...] je vais vous donner les annales de mon oncle [...] [*AD*, t. I, p. 2]

[...] je vais vous prêter les annales de mon oncle [...] [*H*, p. II]

Les Italiens de cette nouvelle sont à peu près le contraire. [*AD*, t. I, p. 4]

Les Italiens de cette nouvelle sont fort différents. [*H*, p. III]

Les miracles de bravoure et de génie [...] [*AD*, t. I, p. 7]

Les miracles de hardiesse et de génie [...] [*H*, p. 69]

[...] après des siècles de sensations affadissantes [...] [*AD*, t. I, pp. 8-9]

[...] après des siècles d'hypocrisie et de sensations affadissantes [...] [*H*, p. 70]

[...] ce peuple autrefois si terrible et si raisonneur, [...] [*AD*, t. I, p. 9]

[...] ce peuple autrefois si terrible, [...] [*H*, p. 70]

32. C'est une substitution consignée dans la marge de la page imprimée.

33. M. Crouzet propose une autre leçon : « maison ». Voir Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, édition de M. Crouzet, *op. cit.*, p. 3.

34. Lecture de M. Crouzet : « de négliger ». Voir *idem*.

35. Lecture de M. Crouzet : « du vieux Bandello ». Voir *idem*.

36. Selon M. Crouzet, le mot « nouvelle » a été d'abord remplacé par le mot « bouche », auquel a été substitué le mot « histoire ». Voir *idem*.

37. Lecture de M. Crouzet : « attaché à votre histoire ». Voir *idem*.

38. C'est une variante écrite dans la marge de la page imprimée.